

Erref. kodea: LAF-220-192 [74]

Izenburua: Hainbatetik jasotako lanak:

Rhedin, Erik: *Désinences du sujet en do-européen et en basque*

Pour les formes en -n il suffit naturellement de supposer que la plupart des formes en question ont eu dès l'origine un caractère passif, tout comme l'existence en latin de déponents n'abolie pas du tout le caractère passif des verbes latin de cette apparence. Par cela je crois avoir répondu à vos questions.

Je vous remercie aussi de la liste de littérature que vous m'avez envoyée.

Agréer, cher Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Erik Rhedin
Storgatan 12
753 31 UPPSALA
Suède

Désinences du sujet en indo-européen et en basque

Un fait qui saute aux yeux de tous qui étudient les langues classiques ou même les langues modernes qui ont conservé quelque chose de la vieille flexion indo-européenne, c'est qu'en genre neutre il n'y a pas de ce -s qui autrement marque le nominatif, le cas du sujet, mais le nominatif des neutres est toujours semblable à l'accusatif, le cas de l'objet.

On pense immédiatement que c'est parce qu'un vrai neutre, signifiant un objet mort, ne peut pas jouer le rôle actif attribué au sujet du verbe. Aussi le fait que le même -s manque pour plusieurs mots féminins, peut se comprendre par le fait que plusieurs de ceux-ci signifient des conceptions abstraites que ne peuvent pas non plus jouer un rôle vraiment actif.

La circonstance que tous les mots neutres ne signifient pas d'objets morts, n'a naturellement pas beaucoup d'importance ici. Mais une autre objection semble plus valide: Un mot neutre peut très bien fonctionner comme sujet, savoir avec les verbes intransitifs, avant tout avec le plus général de ceux-ci, le verbe être.

C'est ce qui est possible en tous les langues indo-européennes mais non pas en toutes les langues du monde, et comme typique pour les langues qui y diffèrent de l'indo-européen nous regarderons ici le basque.

En basque, au lieu du nominatif et l'accusatif, on a l'agent qui marque le sujet vraiment agissant, et le complètement direct qui fonctionne comme sujet des verbes intransitifs mais aussi comme l'objet des verbes transitifs. Le complètement direct n'a pas de terminaison tandis que l'agent est marqué par -k. Ainsi le verbe transitif basque obtient un caractère au plus près passif quoique il n'existe pas de différence entre des verbes passifs et actifs en basque.

Pour comprendre la situation en indo-européen il semble donc nécessaire de supposer qu'un changement s'est produit là, transformant un vieux cas agent en le nominatif moderne, c'est à dire étendant son usage à comprendre aussi celui du complètement direct des verbes intransitifs. Ça veut dire qu'on a commencé à traiter de verbes comme être comme s'ils impliquaient quelque espèce d'activité. Pour le complètement direct des verbes transitifs on a introduit un cas nouveau,

l'accusatif en -n ou en -m (suffixe étendu aussi à certains nominatifs neutres), le vieux complètement direct ne survivant que pour certaines formes vocatifs et quelque mots neutres (acc. et nom.) sans terminaison.

Mais il n'y a pas seulement les désinences casuelles des noms mais aussi celles des verbes. Où les trouvez-vous? Aux terminaisons des verbes. Oui, mais dans quelle part des terminaisons? Regardez les terminaisons actives suivantes du verbe indo-européen:

- 1. sing. -mi
- 2. " -si
- 3. " -ti
- 3. plur. -nti

- Il est évident que les désinences casuelles se trouvent non pas à la fin du mot (qui est ici toujours le même, savoir -i) mais e n t r e le radical du verbe et sa fin.
- Mais regardez maintenant ces désinences -m-, -s-, -t-, -nt-! Le -m- ne ressemble pas si bien au nominatif du pronom personnel correspondant, le ego, comme à l'accusatif me. Le -s- ressemble plus à te qu'à tu parce que un t peut plus aisément se transformer en s avant e qu'avant u. Le t ressemble plus le t des cas obliques de l'article défini grec qu'au h- (provenant d'un g-) de ses nominatifs singulier du masculin et du féminin. Le -nt-, enfin, ressemble plus à un accusatif pluriel se terminant en -ns qu'à une forme nominative.

Cela veut dire que, si notre théorie de ci-dessus est vraie, ces désinences se sont référés dès le début non pas à l'agent, le pré-curseur du nominatif en -s, mais à un complètement direct correspondant plutôt à l'accusatif moderne, parce que les désinences ressemblent au plus près les accusatifs des pronoms correspondants (qui n'ont pas adopté le -m ou -n des substantifs, confirment ainsi le caractère secondaire de ces -n et -m).

○ Nous pouvons donc y comparer des formes basques marquant la personne du complètement direct:

- 1. ioaiten naiz (probablement de na + iza) = je vais
- 2. " (h) aiz " " (h)a + " = tu vas
- 3. " da " " d + " = il va où:

na est identique (ou presque) à ni (moi)
(h)a " " " " " (h)i (toi)
d ne peut ~~pas~~ être identifié avec aucun mot indépendant et
iza est le radical du verbe auxiliaire être.

Nous avons donc:

participe du verbe principal - désinence casuelle - verbe auxiliaire
comme:

radical " " " - " " " - ?
en indo-européen.

Vous voyez la similarité.

Mais les désinences basques, ainsi placées, ne se réfèrent pas toujours au complètement direct du verbe. Il y a des cas où elles se réfèrent à l'agent, savoir dans le prétérit du verbe "avoir" (le radical -u-).

uen n'est pas il m'avait ou j'étais eu par lui mais j'avais

(h)uen " " " t' " " tu " " " " " tu avais
uen est il (l') avait.

Pourquoi cette différence? On ne peut pas la comprendre en partant du basque moderne mais supposons qu'une fois le uen (ou quelque ancêtre de ce groupe de sons) a été un participe décidément passif et qu'il n'a pas été permis de l'augmenter que par des préfixes (contraste fort avec les conditions modernes basques). Alors une forme comme moi-eu placé avant un substantif a pu dire seulement "eu par moi" mais non pas "m'ayant". Autrement le caractère passif du participe serait perdu.

Mais pourquoi supposer que ce uen est dès le début un participe? Parce qu'on transforme encore ~~xxx~~ aujourd'hui des verbes en des adjectifs avec -en en basque.

Pourquoi donc ce mode de formation spécialement pour le prétérit?

Il y a beaucoup des langues, comme le russe par exemple, qui ont échangé le prétérit des verbes contre des expressions adjectives, ou bien les prétérits ressemblent plus aux adjectifs que font ~~xx~~ les présents, comme en aztèque ou en hébreu. Apparemment un verbe dans le prétérit n'est pas senti tout à fait comme un vrai verbe parce qu'un verbe est quelque chose de mobile, une transition d'un état à un autre, mais quand l'action appartient déjà au prétérit, elle est entrée dans un état d'immobilité.

Mais retournons à l'indo-européen. Là aussi il y a deux séries de désinences verbales. Outre la série citée ci-dessus on a celle de

- 1. sing. -hi (-hhi)
- 2. " -ti
- 3. " -ji (-yi)
- 3. plur. -ri

De celles-ci les trois premières ressemblent plus aux nominatifs qu'aux cas obliques des pronoms correspondants. Le h de la première personne n'est pas le g de ego mais son point d'articulation en est beaucoup ^{plus} proche que de l'm de -mi. Le t de -ti ressemble à tu, le j étant de nature spirantique ressemble plus au h (g-) du nominatif de l'article grec qu'au t de ses cas obliques. L'r du pluriel semble plus énigmatique.

Cette série de la conjugaison hi n'a pas laissé des traces aussi claires comme celle de mi. Mais les traces qu'on trouve, appartiennent prépondérément au prétérit.

- Ces désinences donc, se référant au nominatif. le successeur du vieux agent, et appartenant au prétérit, forment une excellente parallélité à la série basque nuen, (h)uen, zuen.
- On peut ajouter que si le complètement direct doit être aussi exprimé dans ce cas dernier, on place la désinence en question avant toute l'expression en intercalant un -n- qui ressemble à l'accusatif en -m ou -n indo-européen. Il m'avait: ni-n-zuen.

Mais si le basque ainsi conserve un caractère plus vieux que celui des langues indo-européennes il n'est pas pour ça nécessairement plus vieux en tous les égards. L'uniformité des désinences basques, où par exemple la première personne du singulier commence toujours par n- si la désinence est placée avant le radical, peut bien être le résultat d'un procès de nivellement auquel il n'y a point de correspondance en indo-européen.

- Par cette esquisse nous n'avons pas prouvé l'identité originale du basque et de l'indo-européen mais nous avons montré que le plus nous pénétrons en arrière dans le temps, le plus proche nous venons d'une telle identité.

Uppsala 1976-05-04

Erik Rhedin



